DROIT DE LA CONSTRUCTION

Droit de la construction : situer les acteurs, cadrer les marchés et prévenir les litiges

Sur une opération de construction les rôles se chevauchent. Le maître d'ouvrage engage des dépenses avant d'avoir stabilisé son montage. Les entreprises découvrent en cours de chantier des obligations qu'elles n'avaient pas chiffrées. Lorsqu'un désordre apparaît personne ne sait vers qui se tourner ni dans quel ordre agir. Cette journée de 7 heures pose le cadre complet. Le participant situe chaque intervenant et le contrat qui le lie aux autres. Il repère les étapes où la responsabilité change de main. Il identifie les garanties mobilisables après la réception et adopte les bons réflexes dès les premiers signes de sinistre.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 025 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Maîtres d'ouvrage publics ou privés ainsi que conducteurs de travaux responsables de programmes architectes et juristes débutant sur les opérations de construction.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les intervenants d'une opération et la nature de leur engagement
- Distinguer les principaux contrats de construction et leurs effets respectifs
- Situer le transfert de responsabilité au moment de la réception des travaux
- Repérer les garanties mobilisables selon la nature du désordre constaté
- Engager les premières démarches utiles dès l'apparition d'un sinistre

03 Programme détaillé

M1 Acteurs et montage de l'opération

- Savoir qui engage quoi
- Rôle du maître d'ouvrage et délégation possible de ses missions
- Place du maître d'œuvre et du contrôleur technique
- Autorisations et contraintes à lever avant le démarrage
- Choix du mode de dévolution des travaux et conséquences
- Cas pratique : À partir d'une opération décrite les participants répartissent les missions entre les intervenants et repèrent les zones de recouvrement.

M2 Contrats et exécution des travaux

- Cadrer la vie du chantier
- Composition du marché de travaux et hiérarchie des pièces contractuelles
- Ordres de service modifications et travaux supplémentaires
- Retards pénalités et suspension du chantier
- Sous-traitance et sécurisation du paiement des entreprises
- Atelier : Les participants relisent un extrait de marché et surlignent les clauses porteuses de risque pour leur position.

M3 Réception garanties et désordres

- Sécuriser l'après-chantier
- Effets de la réception et portée des réserves formulées
- Garanties ouvertes après réception selon la nature de l'atteinte
- Assurances de l'opération et déclaration du sinistre
- Mesures conservatoires immédiates en cas de désordre
- Choix entre expertise amiable et voie contentieuse
- Mise en situation : Un désordre est décrit en séance et chaque groupe détermine la garantie mobilisable puis la suite des démarches.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 025 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr